

L'aide fédérale aux crèches change, Genève gronde

Des élus communaux fustigent les mesures de Berne.

Ça râle dans les mairies genevoises au sujet des subsides fédéraux pour les crèches. Le conseiller administratif de Vernier Thierry Apothéloz vient de se fendre d'une missive au Conseil fédéral. Il y dit tout le mal qu'il pense des propositions gouvernementales émises en février.

Depuis 2003, la Confédération soutient la création de places d'accueil extrafamilial pour les enfants. 190 millions de francs y ont été affectés. Revers du succès, toute la manne a été allouée, alors que l'aide devait durer jusqu'en janvier prochain. Les 7 Sages ont résolu de prolonger ce programme pour la période courant de 2011 à 2015, avec 80 millions à la clé mais aussi de nouvelles règles. La période durant laquelle les nouvelles places sont sponsorisées passe de trois

à deux ans, et Berne se focalisera sur l'ouverture de nouvelles crèches. Il n'y aura plus de coup de pouce pour l'extension des lieux existants. Le but? Encourager l'ouverture de structures dans des quartiers qui en manquent.

L'idée déplaît à Thierry Apothéloz. Selon lui, la réduction de la durée de l'aide «prive les institutions d'un appui indispensable à leur fonctionnement», une crèche nécessitant au moins trois ans pour «fonctionner à plein rendement». Quant au nouveau ciblage des aides, il y voit un gaspillage, car agrandir une crèche crée de nouvelles places à moindre coût: «Les frais d'investissement sont mieux répartis, des économies d'échelle peuvent être réalisées», écrit le magistrat.

Ne faut-il pas mieux répartir les crèches? «Le but est louable, mais les plus gros besoins sont dans les villes», réplique l'élu, qui juge ces mesures «découra-

geantes». L'argent fédéral ne suffit certes pas à faire tourner une crèche, mais cet appoint est apprécié: celle des Libellules a reçu de Berne 244 000 francs l'an dernier, soit 6,52% de ses charges.

Tornare est aussi fâché

«C'est une cerise sur le gâteau, mais si elle fait défaut, on réalise qu'elle permettait de boucler les comptes», note Manuel Tornare. Le magistrat chargé du social en Ville de Genève est lui aussi très critique face aux mesures fédérales et espère que la députation genevoise sous la coupole fera passer le message. Pour cet autre socialiste, Berne et ses règles changeantes sont comme «une poupée qui dit oui et qui dit non. Ça ne mobilisera pas les communes!» L'élu juge inadéquate la méthode de diversification géographique de l'Exécutif: «Il faudrait plutôt une loi fédérale forçant les communes à assumer

Le magistrat



Thierry Apothéloz. Il écrit ses critiques à Berne.
(MICHEL PERRET)

leurs responsabilités envers la petite enfance.» C'est d'ailleurs le but d'une initiative cantonale rose-verte qui a abouti l'an dernier. Son examen est en cours au parlement. *Marc Moulin*